

Monsieur Mickaël NOGAL
ANIA
Monsieur Jacques CREYSSEL
FCD

Le 13 octobre 2022

Monsieur le Délégué Général,

Nos entreprises de transport frigorifique qui assurent des prestations pour le compte de vos adhérents nous alertent de la criticité de la situation liée aux blocages des raffineries françaises.

Nos adhérents qui disposent de cuves de stockage de carburant ont de plus en plus de mal à être approvisionnés et leurs stocks diminuent très rapidement.

Les entreprises qui dépendent des stations-service, quant à elles, éprouvent les mêmes difficultés à accéder au carburant nécessaire à la traction de leurs camions frigorifiques que celles dont témoigne l'ensemble des français.

A la difficulté de s'approvisionner en gazole s'ajoute celle de trouver du GNR (gazole non routier) pour alimenter nos groupes de production de froid et de l'AdBlue, additif pour limiter les émissions de nos moteurs diesel.

Cette situation engendre à la fois une désorganisation de nos flux, nos conducteurs subissant des retards pour cause d'attente à la pompe et nos entreprises devant gérer des stocks de carburants de plus en plus faibles et des craintes sur nos capacités à assurer nos prestations de transport, et ce à très court terme.

Nos adhérents, que nous interrogeons quotidiennement, nous confirment que si les approvisionnements en carburants devaient ne pas être assurés d'ici 24 à 48h, certains d'entre eux ne pourront plus faire rouler leurs camions frigorifiques.

Par ailleurs, certains de nos salariés ont des difficultés à se rendre sur leur lieu de travail, faute de carburant, et donc manquent à l'appel.

Nos adhérents ne manqueront pas d'informer leurs clients, vos adhérents, sur leurs difficultés individuelles mais nous tenions d'ores et déjà à confirmer le message d'alerte que nous avons relayé aux pouvoirs publics dès la semaine dernière et auprès des media depuis 48h.

Recevez, Monsieur le délégué général, mes salutations les meilleures.



Valérie Lasserre
Déléguée Générale